

Bouqu'info



n°130

Juin/juillet/août
2014

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Le village s'est réuni le 21 juin 2014, afin d'assister à la fête de la musique, qui s'est déroulée dans la salle des fêtes et sur la place de la mairie. C'est avec plaisir, que j'ai pu voir un grand nombre de concitoyens se retrouver autour de groupes de musiques pop rock. Je remercie par ailleurs l'association des parents d'élèves, les employés municipaux et les nombreux bénévoles qui nous ont aidé au bon déroulement de cette manifestation. J'espère d'ores et déjà vous compter parmi nous l'année prochaine pour une nouvelle édition. Mais avant cela, je vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le 13 juillet 2014, pour la retransmission sur écran géant de la coupe du monde de football. En attendant, les grandes vacances approchent à grands pas, je tenais donc à vous souhaiter de très bonnes vacances.

Laurent Combe

La fête de la musique à Boult sur Suippe



Les habitants de Boult sur Suippe se sont retrouvés dans une ambiance festive et chaleureuse autour de deux groupes ayant assuré brillamment le spectacle : Mash et Delirium Funky Machine.

Coupe du monde : Parfaire son jeu de tête



Horaires secrétariat de Mairie

Lundi : 16h00 à 18h15
Mardi : 16h00 à 18h15
Jeudi : 16h00 à 18h15
Vendredi : 16h00 à 18h15
Samedi : 09h00 à 11h30

Courriel : mairie.boultursuippe@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie sera ouvert durant tout l'été. Il sera exceptionnellement fermé les samedis 6 et 13 septembre.

Astreinte mairie : 03 26 03 30 55

Horaires de la poste :

Lundi : 08h30 à 11h55
Mardi : 15h00 à 17h25
Jeudi : 15h00 à 17h25
Vendredi : 15h00 à 17h55
Samedi : 08h45 à 12h00

Horaires du cimetière :

Les portes du cimetière ouvrent :

- de 9h à 16h en semaine,
- de 9h à 19h le week-end et jours fériés.

État civil

Mariage

7 juin 2014 à Boulton sur Suippe de MOREL Jérôme, Marcel et de AÏT CHEKDIDH Dalila

Les jeunes mariés ont souhaité qu'une collecte pour l'association « sauvegarde du patrimoine » soit organisée.

Informations pratiques

Agenda

13 juillet : finale de la coupe du monde à la salle des fêtes ouverte sur la cour où il sera possible de pique-niquer

14 juillet, 15h : démonstration de Twirling puis après-midi récréatif

13 septembre : carrefour des associations

20-21 septembre : fête patronale

Environnement

Vous trouverez à votre disposition au secrétariat de mairie :

- des autocollants stop pub pour mettre sur votre boîte aux lettres
- des collecteurs individuels de piles usagées pour votre domicile

Vous avez possibilité d'apporter vos piles usagées dans le container vert prévu à cet effet se trouvant dans le hall de la mairie.

A compter de juin, vous avez possibilité d'apporter dans les déchetteries vos Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Plus précisément, il s'agit d'équipements mis au rebut et qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur (rechargeable). Vous pouvez les déposer dans les déchetteries suivantes :

- Bazancourt le samedi matin de 9H00 à 12H00
- Witry lès Reims le mardi de 9H00 à 12H00 et le samedi de 9H00 à 12H30
- Warmeriville le vendredi de 9H00 à 12H00

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du SYCODEC : www.sycodec.fr

Travaux extérieurs bruyants :

Horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage dans les propriétés privées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Collecte des déchets :

La collecte du 14 juillet est annulée.

Tri sélectif :

La colonne d'apport volontaire de verre située rue des Crayères a été déplacée au niveau du parking du terrain de tennis.



Simplification des démarches administratives :

Il est désormais possible d'effectuer certaines démarches administratives en ligne, sans être obligé de se déplacer à la mairie.

Les démarches concernées sont :

- inscription sur les listes électorales,
- recensement citoyen obligatoire,
- déclaration d'un changement de coordonnées,
- demande d'un acte d'état civil (naissance, décès, mariage).

Pour cela, il suffit de se rendre sur le site : mon.service-public.fr

ATTENTION STATIONNEMENT BROCANTE

Dans le cadre de la **brocante**, qui se tiendra le **dimanche 29 juin**, nous vous informons que les rues citées ci-dessous seront, par arrêté municipal, interdites au stationnement et à la circulation de 05h00 à 21h00.

Merci donc d'anticiper et de prendre vos dispositions pour gérer au mieux cette légère contrainte qui nous permet de réaliser, grâce à l'action de l'association sports et loisirs pour tous et du soutien de la mairie (matériels et l'aide des employés municipaux) cette belle journée.

Les rues concernées sont : chemin des Crayères, rue des Crayères, ruelle des Crayères, rue du Canal, rue du Pavé, place de la Mairie et rue Neuve.

Association des parents d'élèves

Bilan :

Les membres de l'APE tiennent à remercier les enseignants et les parents pour leur soutien dans leurs actions tout au long de cette année très fructueuse.



Fête du goût : Education gustative, autour des fruits cette année.

Téléthon : Tous unis contre la maladie. Des sablés et des ballons vendus pour récolter des fonds. Dommage que le mauvais temps ait gâché le lâcher de ballons

Noël : La lanterne bougie a su décorer vos jolies tables de Noël cette année !

Chandeleur : Que serait l'APE sans les crêpes ? Merci aux bénévoles qui ont répondu nombreux à l'appel des crêpes. Cette année 17 kg, un record !

Fêtes des pères : Cette année, les papas ont été gâtés par les enfants grâce aux jolis Mugs.

Fin d'année scolaire : Le traditionnel pique-nique

Fête des écoles

Cette année encore la fête des écoles a réuni parents, enfants, familles et amis dans une ambiance festive autour du spectacle concocté par l'équipe enseignante.

Les membres de l'APE tiennent à remercier les enseignants pour le travail fourni pour les enfants et plus généralement pour leur investissement ayant permis la réussite de cette manifestation, mais aussi les parents qui ont apporté leur aide pour le montage, démontage et tenue des stands, pour la préparation des gâteaux et les dons de lots.

Et enfin merci aux enfants pour ce magnifique spectacle.

L'année prochaine :

Cette fin d'année scolaire est également un chamboulement pour notre association, beaucoup de places au sein du bureau vont être à pourvoir pour la rentrée prochaine. C'est pourquoi nous comptons sur vous, les parents, pour nous rejoindre et ainsi pérenniser nos actions pour les écoles de nos enfants.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre, à la sortie des écoles, lors de notre assemblée générale de septembre ou encore par mail :

ape.boulton@gmail.fr

Venez nombreux, bonne ambiance garantie !

Association Sports et Loisirs pour tous

Capoeira :

L'association remercie l'ensemble des participants à ce week-end et plus particulièrement les personnes ayant apporté leur aide pour l'organisation, la commune et la communauté de communes pour la mise à disposition des locaux ainsi que Wagner, le professeur de capoeira, pour l'organisation des après-midis de cours et l'invitation des intervenants. Nous remercions aussi les mestre et contra mestre, ainsi que leurs élèves, pour la richesse des échanges dont ont pu bénéficier les adhérents enfants et adultes lors de ce week-end : Davi Mico Preto (Rio de Janeiro), Aranha Beribazu (Vicenza), Gérard Chardon (Suisse), Ricardo Gomes, Kamil Gluszek, Jao Nascimento et Aldo Martins (Varsovie). Ces derniers ont fortement apprécié l'accueil réservé par les bouquines et les bouquins et l'engouement pour la capoeira existant à Bazancourt et à Boulton-sur-Suippe.



Rallye pédestre :

Pour sa troisième année, le rallye pédestre de l'association a connu un franc succès avec plus de 100 participants. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Prochainement :

L'association vous donne rendez-vous ce dimanche pour la brocante à partir de 6h, buvette et restauration possible sur place.

La saison 2014-2015 se prépare. Nous proposerons l'an prochain un atelier activité physique pour les petits dès 3 ans.

Plus d'informations sur la rentrée 2014 prochainement sur : sportsloisirs-boulton.blogspot.fr et lors du carrefour des associations le samedi 13 septembre.

Vie des écoles

Maternelle

Les élèves des 3 classes de maternelle ont passé la journée du jeudi 12 juin au Parc Argonne Découverte près de Vouziers.

Cette sortie nature s'est déroulée sous le soleil (pour le bonheur des petits et des grands), et était bien remplie : découverte des loups, spectacle de fauconnerie, jeux dans le hamac à bonds et visite du village des vieux métiers.

Classes de CP et CE1

Les enfants des classes de CP et CE1 ont bénéficié d'une sortie éducative sur le thème de la découverte de la faune et de la flore à la maison de la nature de Boulton aux bois. Chaussés de leurs bottes, ils ont pu participer à une animation sensorielle de découverte de la forêt à travers le chant des oiseaux, la découverte des arbres à fleurs, l'observation de nombreux terriers, les formes d'empreintes d'animaux, la fabrication de petits objets à partir de plantes, le gros chêne, la signification de cette terre si noire à certains endroits... Les enfants se sont montrés très intéressés par la découverte de la nature, ils ont arpenté cette belle forêt avec beaucoup d'attention et de curiosité.

Classe de CE2

Le 27 mai 2014, les élèves de la classe de CE2 sont allés à la cité des sciences de la Vilette à Paris.

Sur place, ils ont pu visiter l'aquarium ainsi que la cité des enfants.

Cette belle journée s'est achevée à la Géode, par la projection en 3D, d'un film sur les dinosaures.

Classe de CM1

Les élèves de CM1 sont allés au centre d'art à Marnay sur Seine, ont participé à un atelier de sculpture sur le thème fort de Giacometti. Ils ont ensuite fait la visite d'une galerie d'art contemporaine. Visite pleine de surprises et d'éveil cérébral.

Classe de CM2

Nous remercions Monsieur le Sénateur de la Marne, Yves Détraigne, et son assistante Madame Marie-France Murlon de nous avoir ouvert les portes du Sénat.

Les enfants de CM2 ont apprécié la visite guidée qui leur a permis de se plonger dans l'histoire de France, de se retrouver dans les tribunes de l'hémicycle, de se prendre au jeu des législateurs et de participer activement aux questions-réponses du guide.

A la suite de la visite, Monsieur Détraigne nous a emmenés déjeuner dans le salon Napoléon. La journée s'est terminée par la visite des jardins du Palais du Luxembourg.

Conseils pour partir en vacances sereinement :

1 – PROTÉGER VOS ACCÈS

- Pensez à verrouiller tous les accès de votre domicile (porte, fenêtre, garage) ;
- Ne dormez pas la fenêtre ouverte, surtout si celle-ci a un accès direct sur la rue ;
- Utilisez un éclairage extérieur activé par un détecteur de mouvement ;
- Ne cachez pas vos clés dans un endroit repérable (sous le paillason ou dans un pot de fleurs....) ;
- Ne laissez pas d'échelle, ni d'outils dans votre jardin.

2 – LAISSEZ DES SIGNES DE PRESENCE DANS VOTRE DOMICILE

- Ne laissez pas de message d'absence sur le répondeur ;
- Faites relever votre courrier ou faites-le suivre ;
- Créez l'illusion d'une présence : faites ouvrir vos volets par un voisin, laissez une ampoule basse consommation allumée, utilisez un programmateur.

3 – INFORMEZ VOTRE VOISINAGE DE VOTRE ABSENCE

- La solidarité de voisinage est essentielle.

4 – INFORMEZ LA GENDARMERIE DE VOTRE ABSENCE A TOUT MOMENT DE L'ANNÉE

- Prévenez la gendarmerie à l'aide du document TRANQUILLITE VACANCES ci-joint. Vous pouvez le télécharger également via le site du ministère de l'intérieur ;
- Vous avez la possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de la gendarmerie de Bazancourt à tout moment de l'année ;
- Nous comptons tous sur votre solidarité en prévenant les gendarmes de tout fait inhabituel, véhicules en repérage, individus suspects ;
- Un simple doute doit motiver votre appel sans délai à la gendarmerie, aussi pour votre sécurité, COMPOSEZ LE **17**.



L'armée de Terre recrute 10 000 hommes et femmes dans 400 spécialités différentes :

- cuisinier,
- mécanicien,
- combattant d'Infanterie,
- maitre de chien,
- conducteur PL,
- linguiste,
- gestionnaire,
- communicant,
- professeur de langue,
- combattant d'Artillerie,
- informaticien,
- pilote d'hélicoptère,
- contrôleur aérien,
- météorologiste,
- magasinier,
- sapeur-pompier,
- combattant du Génie,
- infirmier(e),
- moniteur de sport,
- pilote de véhicule blindé

et bien d'autres encore.

Vous avez entre 17,5 ans et 29 ans, sans diplôme à BAC+5, vous avez effectué votre JDC, vous possédez le goût de l'effort, vous aimez la rusticité et vous souhaitez acquérir une première expérience ou faire un parcours complet, il y a certainement une place pour vous dans l'armée de Terre. Venez-vous informer.

www.sengager.fr



POUR RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT DE L'ARMEE DE TERRE :

CIRFA REIMS
7, boulevard DESAUBEAU
REIMS
03 51 42 41 00

Commissions et comités

L'ensemble des vice-présidents se joignent au maire pour remercier les bouquines et bouquins qui se sont engagés dans les comités consultatifs.

L'ensemble des demandes ont été acceptées. Les personnes concernées recevront une convocation lors de la prochaine réunion du comité consultatif qu'elles seront amenées à intégrer.

Les vice-présidents des commissions et comités consultatifs sont :

- Commission finances : Mme Brunhoso Céline
- Commission appel d'offres : M. Dietrich David
- CCAS : Mme Saupique Elodie
- Commission communication : M. Kluba Michel
- Comité consultatif Améliorer le cadre de vie, voirie : Mme François Mélanie
- Comité consultatif Améliorer le cadre de vie, environnement : M. Petermann Michel
 - Dynamiser la vie de la commune, culture : M. Skouratko Denis
 - Habiter ensemble : M. Delville Cyril

Comité consultatif « Dynamiser la vie de la commune » :

Nous vous informons que l'équipe municipale propose à la population de participer à la création d'un comité des fêtes, ainsi vous pourrez apporter vos idées, vos différents avis pour redynamiser notre village et le rendre plus festif.

Une réunion ouverte à tous aura lieu le 17 octobre à 20h à la salle des fêtes.

Comité consultatif « Améliorer le cadre de vie, voirie » :

Le comité travaille à la réalisation d'un état des lieux de toutes les rues de la commune. Notre observation passe par : les candélabres, les fils électriques ou téléphoniques, la signalisation verticale et horizontale, les trottoirs (présence/absence, largeur normée, etc.) , les caniveaux, la chaussée, etc.

A partir de cet état des lieux sera établi un document synthétique sous forme de tableau afin de répertorier les "anomalies" pour ensuite les prioriser.

Lors de la prochaine réunion, l'état des lieux sera complété et le projet de la réfection de la rue Jean Moulin sera abordé.

Commission communication :

La commission Communication de la commune travaille actuellement à la réalisation d'un site internet.

Notre souhait est d'y créer un onglet spécifique pour les associations bouquines. Donc, si vous désirez que votre association soit présente sur le site, nous vous remercions de nous faire parvenir toutes les informations que vous aimeriez y trouver (membres du bureau, objet et activités de l'association, adresse, horaires, montant des cotisations, lien vers un site internet, photos ou logos, etc...).

Comité consultatif « Habiter ensemble » :

Aux urnes, jeunes citoyens !

Dès cette année, les enfants de 9 à 14 ans vont pouvoir non seulement voter, mais aussi se présenter au conseil municipal des enfants et des jeunes (sous réserve d'autorisation parentale).

Ce conseil regroupera 9 enfants de groupes d'âges différents, 3 entre 9 et 10 ans, 3 entre 11 et 12 ans et 3 entre 13 et 14 ans ; ils seront élus pour 2 ans.

Pour se présenter aux élections de conseillers enfants, il faudra une autorisation parentale. Les enfants conseillers seront encadrés par le maire ou un adjoint et deux conseillers.

Le conseil municipal enfant aura vocation à faire des propositions qui seront par la suite soumises au conseil municipal des adultes.

La première phase de la mise en place de ce conseil sera la constitution de listes électorales.

Pour s'inscrire, chaque enfant âgé de plus de 9 ans et de moins de 15 ans au premier septembre 2014 devra se rendre en mairie et présenter une carte d'identité nationale ou un passeport ou un livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile au nom de ses parents.

Les modalités de dépôts de candidature et des élections seront indiquées dans le prochain bouquin'info.

Commande collective de fioul

Courant septembre/octobre, une commande collective de fioul sera organisée par une personne extérieure au conseil municipal.

L'objectif de cette commande est d'obtenir un tarif préférentiel. Des devis seront demandés aux principaux fournisseurs.

Les modalités d'inscription et d'engagements seront indiquées dans le bouquin'info du mois de septembre, les moyens de communication municipaux étant mis à disposition de cette personne (affichage mairie, adresse internet).

Cette page présente uniquement des éléments de compte-rendus. Il est possible de consulter les compte-rendus complets :

- Conseil municipal : affichages municipaux,
- Conseil communautaire : www.ccvv.fr.

Conseil municipal du 17 juin 2014

Le conseil municipal a voté le non versement d'une indemnité de conseil au comptable (15 voix pour, 2 abstentions, 2 contre).

Considérant le courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Reims demandant le retrait de la délibération n° 2014-14 ayant pour objet d'offrir à Monsieur SCRABALAT un ordinateur portable et une imprimante, considérant qu'aucune disposition légale ne permet d'octroyer un mobilier de la commune à un de ses élus, cette délibération n'est pas légale, ladite délibération doit donc être retirée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retirer la délibération n° 2014-14 en date du 11 mars 2014, reçue en sous-préfecture le 17 mars 2014.

Considérant la condamnation de la commune et l'annulation de la délibération n° 2011-61 du 18 octobre 2011 par le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne puis par la Cour Administrative d'Appel de Nancy, relative à la dissolution du Centre de Première Intervention de Boulton sur Suippe, il convient de retirer ladite délibération. Le conseil municipal avec 15 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, décide de retirer la délibération n° 2011-61 du 18 octobre 2011 relative à la dissolution du Centre de Première Intervention de Boulton sur Suippe.

Vu la délibération du conseil municipal N° 2014-35 relative à la création de comités consultatifs stipulant que tous les membres n'avaient pas été nommés, Monsieur le Maire liste les personnes qui ont postulé pour faire partie des comités consultatifs. Le conseil municipal, avec 19 voix pour, nomme les membres.

Le comité consultatif « Améliorer le cadre de vie, environnement » a présenté ses projets de parterres fleuris qui entoureront les panneaux d'entrée de village. Ces derniers seront bâtis en coopération avec les enfants de l'école participant au projet éducatif territorial « Jardinage ».

La commission communication a présenté l'avancement des travaux relatifs au site Internet communal. Après avoir présenté les objectifs, le planning et le cahier des charges dudit site, elle a présenté sa réflexion quant au choix du mode d'hébergement et de construction du site.

Après comparaison de plusieurs options et de devis relatifs à ces options, elle a demandé au conseil municipal de donner un avis sur le choix de

l'entreprise Logipro basée au Puy en Velais, et de sa structure macommune.com pour construire le site communal.

Le comité consultatif « Dynamiser la vie de la commune, culture » évoque la création d'un comité des fêtes (association loi 1901) qui prendrait en charge les festivités telles que le carnaval, la fête de la musique, le 14 juillet, la fête patronale, les fêtes de Noël, ainsi que la création d'une bibliothèque pour compenser la disparition du bibliobus.

Les comités consultatifs « Améliorer le cadre de vie, environnement » et « Habiter ensemble » ont présenté les points évoqués à la page précédente.

Mme Saupique a présenté le rapport annuel du SIVOM.

Monsieur le Maire a rencontré des personnes de la société IMMOCOOP qui gère le projet de lotissement des « Frères Saint Denis » près du cimetière.

Le projet de construction de logements intergénérationnels a été refusé par l'Etat.

La société IMMOCOOP doit faire face à un surcoût (environ 600 000 euros) dû aux fouilles archéologiques qui doivent être réalisées sur l'intégralité de la parcelle. La parcelle abritait un cimetière allemand et des vestiges d'un site gallo-romain ont été trouvés.

Pour compenser cette dépense, IMMOCOOP demande à la commune de lui donner la parcelle AH229 (destinée à la construction des logements intergénérationnels).

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a refusé purement et simplement.

Conseil communautaire du 26 mai 2014

Lors de ce conseil communautaire ont été votés :

- l'approbation de délégations exercées par le président de la CCVS
- la mise en place d'une convention cadre avec la safer Champagne-Ardenne pour l'assister dans la maîtrise foncière nécessaire à ses projets
- la mise en réserve de deux parcelles (Y214 à Boulton sur Suippe ZK 113 à Bazancourt) afin de couvrir les besoins fonciers de la CCVS pour l'extension de la zone d'activités du Val des Bois
- la nomination des membres titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs
- le versement d'un fonds de concours pour l'installation de 3 radars pédagogiques sur la RD20
- la restitution du bâtiment des anciennes écoles élémentaires de Warmeriville par la CCVS à la commune de Warmeriville, dans la mesure où ce bâtiment n'a plus d'usage communautaire.

Prochains rendez-vous

Conseil municipal : septembre 2014

Conseil communautaire : 7 juillet 2014 à 20h30

SIVOM (Syndicat des eaux de Warmeriville)		☎ 06. 18. 30. 76. 25
ORIGAMI TAXI	Taxi	☎ 06. 21. 22. 65. 37
Assistante sociale (Céline VAN EROM)	Permanence le 3 ^{ème} jeudi du mois	☎ 03. 26. 46. 11. 62
ADMR (Jeanne BIANCHI)		☎ 03. 26. 89. 04. 18
DÉCHÈTERIE de Warmeriville	Mardi et vendredi De 9 h à 12 h	Route du Mesnil Lepinois ----- Chemin de la Cave de Pomacle
DÉCHÈTERIE de Bazancourt	Lundi, mercredi, jeudi et samedi De 14 h à 18 h ----- mercredi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h mardi et vendredi de 14 h à 18 h	
MEDECINS de garde Week-end et jours fériés	Faire le 15	Cabinet médical de Bazancourt ☎ 03.26.03.31.21
		Cabinet médical de Warmeriville ☎ 03.26.03.59.59
		Cabinet médical de Boult sur Suipe ☎ 03.26.03.89.75
POMPIERS	Faire le 18	
PHARMACIES de garde dimanches et jours fériés Veillez téléphoner avant de vous rendre à la pharmacie	29 juin ; 17 août	Denis Varnier – Witry les Reims ☎ 03.26.97.11.77
	6 juillet ; 21 septembre	Herrscher-Robert – Cernay les Reims ☎ 03.26.07.13.10
	13-14 juillet ; 3 août ; 14 septembre	Parisel-Pruvost - Pontfaverger ☎ 03.26.48.72.14
	20 juillet ; 31 août	Berehouc-Biard - Betheniville ☎ 03.26.03.76.54
	27 juillet ; 7 septembre	Ouldyahoui – Witry lès Reims ☎ 03.26.97.14.92
	10 août ; 24 août	Le Val des Bois – Warmeriville ☎ 03.26.03.83.45
	15 août	Deboeur-Galland - Bazancourt ☎ 03.26.03.31.19
URGENCES DE NUIT Les samedis et veilles de jours fériés sont assurés par la pharmacie de garde du dimanche ou du jour férié	Le lundi	Ouldyahoui – Witry lès Reims
	Le mardi	Deboeur-Galland - Bazancourt
	Le mercredi	Pontfaverger ou Bétheniville ou Warmeriville
	Le jeudi	Denis Warnier – Witry lès Reims
	Le vendredi	Herrscher-Robert– Cernay lès Reims
HORAIRES DES MESSES	29 juin, 27 juillet, 15 août, 14 septembre	Bazancourt
	6 juillet, 10 août	Warmeriville
	13 juillet, 24 août	Isles sur suippe
	20 juillet, 17 août	Heutréguville
	3 août, 31 août, 21 septembre	Boult sur Suipe

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Kluba M., Marchand M., Mintoff F., Raach K., Tellier S.

Illustration : M.Mintoff